

idées & débats

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Ne pas fermer la porte



Par David Barroux

On peut aimer nos entreprises. Pas détester les entreprises étrangères qui, en investissant chez nous, créent aussi de l'emploi.

Ne cédon pas à la tentation. Il est certes toujours plus facile d'être aussi bête que son prochain que plus intelligent que lui. Mais à l'heure où les Etats-Unis de Donald Trump viennent de décider de bloquer le rachat d'un de leurs acteurs de la finance par un groupe chinois, il convient de prendre un peu de recul. A première vue, on pourrait certes se féliciter de voir une puissance occidentale taper du poing sur la table face à un partenaire économique chinois qui ne pratique guère la réciprocité sur le terrain économique. Dans le commerce la règle devrait en effet le plus souvent possible être celle de la symétrie. La Chine n'étant plus une puissance de second rang mais bien un géant économique, on ne voit pas pourquoi ses entreprises auraient le droit de prendre le contrôle d'homologues étrangers dans des secteurs qui restent fermés aux acteurs non chinois dans l'ex-empire du Milieu. A l'image des Etats-Unis bloquant le rachat de MoneyGram par Ant Financial, l'Europe aurait ainsi pu elle aussi s'opposer en septembre dernier, au rachat de la Banque International à Luxembourg (BIL) par le

groupe chinois Legend Holdings, propriétaire entre autres des ordinateurs Lenovo. Car si cette banque luxembourgeoise est certes modeste et était déjà contrôlée par des fonds qataris, elle dispose tout de même d'une licence bancaire ouvrant les portes dans toute l'Europe. Or, à l'inverse, les banques européennes ne disposent que d'une liberté de mouvement extrêmement contrainte en Chine.

Les Etats-Unis et la Chine étant régulièrement bien plus pragmatiques et moins naïfs que l'Europe, nombreux sont ceux qui exigent du Vieux Continent qu'il s'arme et bloque bien plus souvent les OPA étrangères. Si l'on doit effectivement lutter contre le dumping fiscal ou écologique qui permet trop souvent à des industriels chinois bénéficiant de crédits faciles et d'un droit à polluer d'exporter à prix cassés et s'il faut se protéger dans des secteurs stratégiques, il ne faut cependant pas devenir de nouveaux ayatollahs d'un néoprotectionnisme. Une forme de patriotisme économique bien placé peut certes se justifier mais il ne doit pas basculer dans du nationalisme économique dogmatique. On peut aimer nos entreprises. Pas détester les entreprises étrangères qui, en investissant chez nous, créent aussi de l'emploi et de la richesse économique. Plus que de demander une forme de réciprocité conduisant à fermer la porte aux autres, c'est une réciprocité faisant de l'ouverture une priorité que l'Europe devrait exiger. Nous avons globalement besoin de plus d'échanges et d'investissements croisés que moins.

Lire nos informations
Pages 18-19

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

L'Italie face à l'exode des jeunes

● L'Italie, comme nombre de pays connaissant un chômage élevé, est confrontée à la difficile question de la fuite des cerveaux. « La législation se termine mal. Elle se termine encore plus mal pour la recherche scientifique et pour l'avenir des jeunes qui continuent à émigrer », écrit « Il Sole 24 Ore ».

Pour limiter ce qui est devenu « un véritable exode » des jeunes, le parlement, avant sa dissolution et les élections de mars 2018 a pris des mesures « afin d'accroître la compétitivité du système universitaire italien pour le porter à un niveau international » avec une dotation de 38 millions d'euros en 2016 et 75 millions en 2017. Pour le quotidien, ce qui est très peu pour résoudre le problème mais donne « un signal pour inverser la tendance ». Cependant, d'après « Il Sole », de nouvelles dispositions pour 2018 et 2019 se sont heurtées à des

oppositions corporatistes. Cette fuite des jeunes est d'autant plus grave que l'Italie est victime d'un autre phénomène : la chute des naissances, comme le souligne dans un autre article « Il Sole 24 Ore » qui lance jeudi un supplément pour aider les jeunes à planifier leur avenir. Une raison de cet effondrement de la natalité est l'augmentation du coût de la vie : 48,3% des familles italiennes n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Pour les Italiens se pose de plus en plus la question de la formation des jeunes. Selon un autre article, le premier investissement d'une famille doit porter sur la formation des enfants. Mais on semble en être très loin. Car l'Italie est un des pays où les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres n'ont cessé de se creuser au cours des vingt dernières années.

—JH-R.

Il Sole 24 ORE



Les contribuables restés en France et qui gagnent plus de 1 million d'euros par an représentent 3,7 milliards de recettes annuelles en impôt sur le revenu. Photo benoit Decout/REA

LE POINT
DE VUE

de Yves Jacquin Depeyre

Le vrai coût pour la France de l'exode fiscal

FISCALITÉ // Depuis la mise en place de l'impôt sur la fortune en 1981, la fuite des contribuables aisés a produit une perte cumulative de recettes fiscales considérables. Pour vraiment faire payer les riches, mieux vaut les attirer que les faire fuir.

Chacun sait que la taxation des yachts ne rapportera rien, et pourtant elle a semblé faire l'unanimité. Comme si, chez nous, la fonction de l'impôt était d'apaiser le courroux des jaloux ! C'est une erreur de cible qui nous a déjà coûté cher. L'impôt est un rouage essentiel de l'économie. C'est le prix de l'appartenance au pays. S'il est exagéré, les recettes s'effondrent et le déficit s'installe. Le sujet est d'une brûlante actualité. Chacun va-t-il comprendre que l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) n'a pas d'autre objectif qu'augmenter la contribution des plus riches ? Comment, me direz-vous, alors que les portefeuilles de titres et les liquidités seront exonérés ? Tout simplement en arrêtant enfin la fuite, non pas des capitaux mais des capitalistes. Parce que l'ISF ne rapportait pas beaucoup, mais nous a coûté très cher. C'est nous tous, en effet, qui en dernier ressort avons dû payer pour les énormes pertes d'impôt sur le revenu, d'emplois ou de TVA. S'il faut qu'enfin nos grandes fortunes rentrent au bercail... c'est pour y payer à nouveau leur impôt sur le revenu. Ne prenons pas pour un cadeau fait aux plus riches les concessions auxquelles la raison nous dicte de consentir pour gagner beaucoup plus.

Quand les grandes fortunes s'en vont discrètement, cela n'a pas seulement pour effet de faire chuter le montant de l'ISF acquitté. C'est le total des impositions payées à la France qui est ramené à zéro, et cela, pour des années, voire pour toujours. Pour mesurer le coût réel de l'exode fiscal, il faut donc additionner la totalité des pertes occasion-

nées à la totalité des départs, sur l'ensemble des années écoulées depuis 1981, année du commencement de l'exode. Ainsi les départs de 1982 nous ont privés, pendant les 35 années qui se sont écoulées depuis, des recettes fiscales de toute sorte que généraient jusqu'alors les premiers foyers exilés. Et chacun des 35 millésimes ultérieurs perdus continue de peser lui aussi de façon cumulée au premier... pour augmenter ce que chacun de nous doit payer. Nul besoin d'être un grand mathématicien pour deviner que les conséquences du phénomène sont d'une ampleur infiniment supérieure à la perte, apparemment minime, subie au titre de l'ISF échappé la première année. Il suffit de rappeler que, mathématiquement, un phénomène doublement cumulatif est exponentiel. Si l'ISF a pu être la goutte d'eau qui a fait déborder le vase en 1981, arrivé en 2017, il a fait bouler de neige et provoque une avalanche de pertes de recettes fiscales.

Venons-en aux chiffres. Aujourd'hui encore, les rares contribuables restés en France qui gagnent plus de 1 million d'euros par an représentent 3,7 milliards de recettes annuelles en impôt sur le revenu. Or, ils sont moins de la moitié de ce qu'ils devraient être. La perte de rentrées d'impôt sur le revenu entraînée par l'exil de la moitié des plus riches est déjà supérieure au coût du passage de l'ISF à l'IFI. Pour contredire notre démonstration, certains objectent que le total des fortunes imposables n'a cessé d'augmenter. Illusion ! Le passage à l'étranger des plus fortunés a été caché par la hausse des prix de

“

S'il faut que nos grandes fortunes rentrent au bercail... c'est pour y payer à nouveau leur impôt sur le revenu.

Seules les petites fortunes reviendront, aussi longtemps que l'ISF n'aura pas été supprimé...

l'immobilier, qui a gonflé les petites fortunes immobilières. De même, il est illusoire d'invoquer des « retours » qui seraient venus compenser les départs. Seules les petites fortunes reviendront, aussi longtemps que l'ISF n'aura pas été supprimé... ou suffisamment réformé.

Ce que chacun commence à deviner, Emmanuel Macron l'a parfaitement compris. Pour faire, vraiment, payer les riches, il ne faut pas les faire fuir, mais les attirer à nouveau en les rassurant ! En ce sens, passer de l'ISF à l'IFI, ce n'est pas faire un cadeau aux plus riches.

C'est sauver la classe moyenne, en évitant qu'elle ne se retrouve toute seule pour financer les dépenses de l'Etat. C'est aussi la solution qui s'impose, pour éviter demain un retour destructeur de l'impôt punitif. N'en déplaise aux nombreux partisans de la suppression totale de l'imposition du patrimoine, comme Nicolas Sarkozy le disait en 2007, ce n'est pas ce que la majorité des Français souhaite. Pour parvenir à une société réconciliée, il faut des concessions des deux côtés. Souhaitons que l'IFI soit un compromis durable, sur lequel se construise une fiscalité enfin stabilisée. C'est un pari auquel nous avons tous à gagner. Attirer à nouveau les gros contributeurs, dont le retour permettra de sortir des difficultés budgétaires par le haut.

Yves Jacquin Depeyre est avocat, économiste et président du think tank L'Atelier de la réconciliation fiscale. Il est auteur de « La Réconciliation fiscale » (Ed. Odile Jacob).